

MONIQUE DONDIN-PAYRE

UNE NOUVELLE ÉPITAPHE D'ARGENTOMAGUS (I<sup>ER</sup> S.)

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 129 (2000) 311–314

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn



## UNE NOUVELLE ÉPITAPHE D'ARGENTOMAGUS (I<sup>ER</sup> S.)

Un bloc inscrit a été observé récemment, en réemploi dans l'église Saint Étienne d'Argenton-sur-Creuse (Indre), dans un quartier qui faisait partie de l'agglomération gallo-romaine, et se vit, aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. sans doute, doter d'un lieu de culte qui connut un destin tourmenté. Endommagée par les crues de la Creuse, vendue comme bien national, l'église fut, après avoir subi de nouvelles dégradations, amplement restaurée en 1872 (Fig. 1). La partie Est de l'édifice fit l'objet, en 1980 par le docteur Allain et R. Albert, de fouilles qui révélèrent l'existence d'un cimetière et d'un bâtiment cultuel antérieur au XI<sup>e</sup> s. En 1991-1992 une opération archéologique confirmait l'existence sur le parvis de nombreuses sépultures<sup>1</sup>.

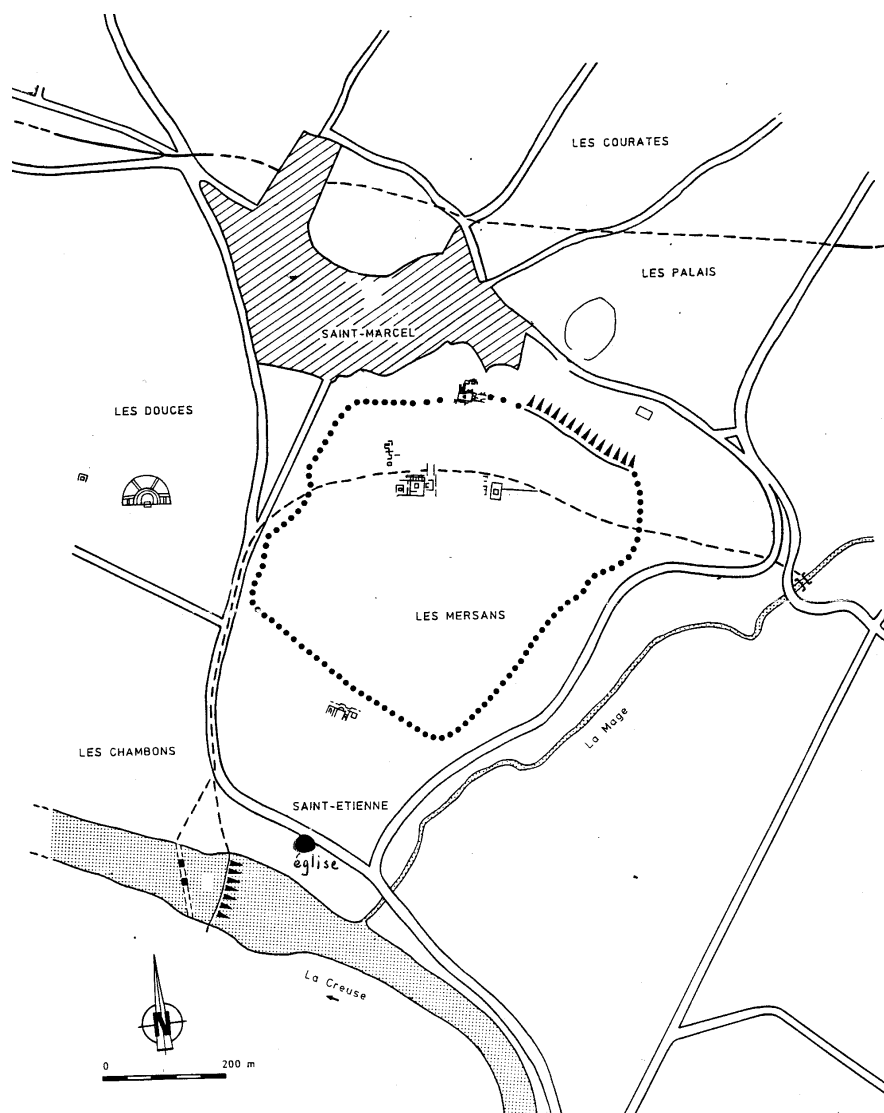


Fig. 1: Emplacement de l'église Saint Etienne, Argenton-sur-Creuse (carte dans G. Coulon, I. Fauduet, *Histoire d'Argenton-sur-Creuse*, à par.)

<sup>1</sup> Historiographie dans P. O. Cadi, *Étude anthropologique et paléopathologique de la nécropole médiévale de l'église Saint Étienne (Argenton-sur-Creuse – Indre)*, thèse doct. médecine, Lyon I, 24 novembre 1982, p. 3-7; D. Lemaire, *Argenton-sur-Creuse. Diagnostic Archéologique, Place Voltaire – Parvis Saint Étienne*, ASSAA 1991; sur la nécropole, G. Coulon et al., *Argentomagus. Du site gaulois à la ville gallo-romaine*, Paris 1996, p. 151 et Id. et I. Fauduet, *Histoire d'Argenton-sur-Creuse*, à par.

Un bloc de calcaire inscrit remployé au Nord, à gauche du porche, visible entre les deux contreforts de la façade de l'église, a été récemment signalé par M. G. Coulon, conservateur du musée d'*Argentomagus*<sup>2</sup>.

Le bloc est parfaitement lisible bien qu'il soit situé à 0,55 m du niveau du sol actuel (fig. 2 et 3). Aujourd'hui parallépipédique (0,39 x 0,20 m), il a été retaillé pour être inclus dans le mur, et inséré dans un mortier qui, appliqué sans régularité, a mordu sur la gravure subsistante. Le libellé, lacunaire partout, sauf sans doute en bas, comporte dans son état actuel deux lignes. La première est certainement incomplète au début et à la fin, sans qu'on puisse affirmer si elle commençait et se poursuivait à gauche et à droite sur le même bloc, qui aurait eu une forme très allongée, ou si elle s'articulait avec d'autres blocs latéraux; la première hypothèse est, on le verra, la plus probable.

La gravure est d'excellente facture: de belles majuscules, des M, des A bien équilibrés, des C, des O bien ventrus, des boucles de R et de B bien arrondies; les A ne sont pas barrés. La taille des lettres est cependant inégale (entre 4,5 cm pour les plus grandes et 3,5 cm pour les plus petites), tout spécialement, et ce détail a son importance, pour le dernier O de la première ligne, volontairement réduit; leur tracé est variable (le R de la deuxième ligne a un jambage élégamment incurvé alors que ceux de la première ligne, le second en particulier, sont plus rectilignes), et surtout, les lignes n'avaient pas été dessinées avant la gravure, ce qui a conduit le lapicide, pour les longues successions de lettres, à infléchir l'horizontale; cette imperfection est particulièrement perceptible pour la première ligne, où les mots se suivent sans ponctuation ni intervalle. Mais le tracé est d'excellente qualité.

La deuxième ligne, dont le mot actuellement unique est soigneusement centré, fournit un indice quant à la disposition générale du texte initial. L'hypothèse selon laquelle ce vocable isolé était flanqué d'autres qui en auraient été séparés par 14 cm au moins (la distance qui existe actuellement entre la première lettre R et le bord de la pierre), et qu'on est en présence d'une partie d'inscription monumentale, est très peu probable pour deux raisons: elle serait en contradiction avec la mise en page très serrée de la première ligne et avec la particularité graphique du dernier O (précédemment signalée), volontairement réduit à la moitié de la taille des autres lettres pour occuper le moins de place possible entre le R et le N; seule l'obligation de faire tenir la fin du mot dans l'espace restreint du bord de la pierre peut justifier ce choix. Il n'y avait donc pas place pour d'autres mots sur cette ligne, donc pas d'espace supplémentaire. Par conséquent, à la ligne suivante, le mot était disposé au milieu d'une ligne vierge, sous une (première ou plutôt une deuxième) ligne qui le dépassait à gauche et à droite d'une quinzaine de cm environ. Le bloc aurait eu initialement une taille approximative de 50 cm de long et, peut-on penser, de 30 cm au minimum de haut: on distingue, autant que le permet la pose maladroite du mortier, des traces de lettres au dessus de CO et peut-être de AR: une première ligne a disparu.



ATRICOMBARON  
RICNI

Fig. 2: Le bloc inscrit de l'église Saint Etienne, Argenton-sur-Creuse

<sup>2</sup> M. Gérard Coulon a eu l'extrême obligeance de m'autoriser à publier le texte, et il m'a fourni avec une grande générosité toutes les informations sur l'archéologie de la zone, les références et les clichés nécessaires. Qu'il reçoive ici l'expression de ma très profonde gratitude. Il a présenté le bloc, avec un bref commentaire onomastique, au colloque de l'association Rencontre avec le Patrimoine religieux, Châteaumeillant (Cher), septembre 1998, communication à paraître sous le titre Les remplois gallo-romains dans les églises du Berry, *Art sacré, Cahiers de Rencontre avec le Patrimoine religieux* 10, 1999.



Fig. 3: Le bloc inscrit de l'église Saint Etienne, Argenton-sur-Creuse (photo Studio S. Gesell, Argenton)

La lecture des lettres restantes est incontestable:

ATRICOMBARON ou M  
RICNI

soit ...]atri Combaron[... ou -om[...]/ Ricni (*filius* ou *ii* ou *io*)

Il s'agit indubitablement essentiellement de noms uniques celtes, de composition linguistique bien connue.

Combarom... ou -ron...: le préfixe *com*, très fréquent dans l'onomastique gauloise, avec des variantes, indiquerait une relation, de parenté ou de participation<sup>3</sup>. Le développement *Combari-* ou *-ro-* est également largement attesté, y compris précisément la forme *Combaromarus*, qu'on peut retenir ici<sup>4</sup>. Le dernier tracé visible à droite de la pierre est composé de deux jambages, l'un vertical à gauche, l'autre oblique, dans un agencement tout à fait semblable à celui des *A* et des *M*, mais différent du *N* de la deuxième ligne, dont l'angle supérieur est beaucoup plus obtus; le *A* est exclu car l'articulation *OA* n'aurait aucun sens, le *M* s'impose: la restitution *Combaromarus* fondée sur une autre attestation est donc parfaitement satisfaisante. L'information qui suit, la filiation sans doute, fait pencher pour un nom masculin plutôt que féminin: sans être exclue, la mention du nom du père est beaucoup plus fréquente en Gaules pour les fils que pour les filles.

*Ricni*: de la même façon, la racine *ric*, variante de *reg*, *rig*, *rex* *rix* est une des plus fréquentes en celtique; les anthroponymes qui l'incluent sont très nombreux: *Riccus*, *Riccus*, *Ricenus*, *Ricianus*, *Riko*, *Riconi*, *Rigenus*, ainsi que les dérivés (*Ricmarus* entre autres)<sup>5</sup>. La forme *Ricnus* est jusqu'ici inconnue, mais son apparition ne pose aucun problème tant elle est proche des parallèles attestés. La terminaison oriente tout naturellement vers un génitif, et, en articulation avec le nom qui précède, on peut compléter par *filius*, sous-entendu comme il est fréquent dans les textes gallo-romains.

De l'analyse de ces deux termes, il découle que nous sommes peut-être en présence d'une dédicace, mais beaucoup plus vraisemblablement d'une épitaphe, et qu'il faut compléter les lettres qui précèdent *Combarom[arus]* en *[m]atri* ou en *[p]atri* ou, moins probablement, en *[fr]atri*. On doit préférer *[m]atri* pour conserver au texte une articulation cohérente: il faut prévoir en premier lieu, sur la ligne perdue, le nom du personnage défunt (ou, à l'extrême rigueur, honoré) au datif, puis, sur la première ligne

<sup>3</sup> D. E. Evans, *Gaulish Personal Names. A Study of some Continental Celtic Formations*, Oxford 1967, p. 183–184 (avec l'interprétation comme une parenté); A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, Leipzig 1896, I col. 1070–1074 (interprété comme un rapport avec le confluent); P. Y. Lambert, *La langue gauloise*, Paris 1994, p. 193 (la signification est discutable). De nombreuses variantes en *con*, *cob*, *cov* existent ainsi que de très nombreux anthroponymes: *Combarillius*, *Comrisius*, *Combardus*, *Combricus* ...

<sup>4</sup> *CIL* XIII 3183<sup>7</sup>, sur un simpulum du trésor de Berthouville, Lyonnaise: *Mercurio Aug. Combaromarus Buolani fil. v. s. l. m.*

<sup>5</sup> D. E. Evans (n. 3) p. 243, 247; A. Holder (n. 3) II col. 1183; P. Y. Lambert (n. 3) p. 25; 33.

conservée, l'expression, au datif, de sa relation (ici de parenté) avec le dédicant puis l'identité de celui-ci au nominatif, et sa filiation. Il serait peu satisfaisant que Combaromarus, le dédicant, réitère l'expression du nom de son père (Ricnus) en fin de texte si celui-ci avait déjà figuré en tête. En tête et même dans la première ligne disparue, dont l'existence, on l'a dit, est presque assurée. Dans ce contexte *fratri* serait possible, mais il allongerait vers la gauche un texte dont la mise en page est parfaitement équilibrée, avec 15 cm de part et d'autre de RICNI, si on suppose M à gauche et MARVS à droite des mots subsistants de la "première" ligne.

Il faut restituer ainsi:

nom de la défunte  
M]ATRI COMBAROM[ARUS  
RICNI

Le pérégrin, celte, Combaromarus, fils de Ricnus, naturellement aussi pérégrin, celte, a élevé une épitaphe, sans doute pour sa mère, au I<sup>er</sup> s., si on en juge par la graphie.

Cette pierre, d'apparence anodine, est instructive à plusieurs titres.

Pour l'histoire du site d'Argenton, d'abord: la continuité entre l'occupation gallo-romaine et l'agglomération mérovingienne était déjà connue; la continuité de la vocation cimétériale de la zone, fortement soupçonnée<sup>6</sup>, s'avère indubitable et surtout très antérieure aux traces (du Bas Empire) qu'on avait relevées jusqu'ici. Seul le réemploi, sans doute massif, des pierres inscrites avait effacé les traces de l'établissement gallo-romain précoce: la mise au jour fortuite au XIX<sup>e</sup> s., à proximité, dans une tranchée de voie ferrée, d'un bloc brisé portant le texte *Bladami fil.*<sup>7</sup> avait livré déjà un nom qu'on peut presque certainement assurer unique, donc pérégrin (une filiation de citoyen aurait été exprimée par le prénom), en tous cas tout à fait celtique. Ce texte est trop fragmentaire pour qu'on puisse déterminer s'il s'agissait d'une dédicace religieuse ou d'une épitaphe, il ne peut être versé au dossier de la permanence de la vocation funéraire de la zone, mais il prouve sans conteste l'occupation ancienne de ce quartier, moins exploré que d'autres à cause de l'emprise urbaine ultérieure<sup>8</sup>.

La pierre de Combaromarus constitue aussi un apport à la connaissance du processus de romanisation des Gaules – des pérégrins indigènes, leurs noms celtes en font foi, adoptent la coutume romaine d'élever des épitaphes en latin – et pour l'onomastique: des anthroponymes, qui viennent enrichir ou renforcer le corpus des noms "de traduction", c'est-à-dire de noms purement celtes, mais transcrits et déclinés selon les règles latines.

CNRS, Paris

Monique Dondin-Payre

<sup>6</sup> A. Chartrain, *Bilan scientifique de la région Centre*. 1992, DRAC Centre, p. 59: (la zone) "correspond vraisemblablement au quartier bas de l'agglomération antique", les sépultures sont "médiévales sinon gallo-romaines".

<sup>7</sup> *CIL* XIII 1316.

<sup>8</sup> Voir G. Coulon et coll., *Argentomagus. Du site gaulois à la ville gallo-romaine*, Paris 1996, p. 151; 163.